

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

L'an deux mille vingt, et le Mercredi 5 Février à 18h45, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina. Monsieur PAGEOT Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

10/2020 Prêt de 400 000 € souscrit au Crédit Agricole pour le lotissement Le Rennis à Gabian, objet du financement / ATTENTE VENTE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un prêt a été souscrit au Crédit Agricole afin de mener à bien le lotissement communal « Le Rennis », il rappelle ci-dessous le détail de ce prêt :

Désignation du crédit : MT COLL PUB

Contrat de prêt souscrit de la somme de 400 000 € :

Montant : quatre cent mille euros (400 000.00 Euro)

D'une durée de 30 mois avec un taux d'intérêt annuel fixe de 1.0200%.

Tirages (éventuellement échelonnés) dans les 8 mois de la signature par le prêteur, dont le premier de 10% minimum à intervenir impérativement dans les 4 mois de la date d'édition.

Taux effectif global :

Taux d'intérêt annuel : 1.0200% l'an

Frais fiscaux : 0.00 euro

Frais de dossier : 800.00 euro

Taux effectif global : 1.12 % l'an

Taux effectif global en fonction de la périodicité trimestrielle : 0.28 %.

Conditions de remboursement :

Périodicité : trimestrielle

Nombre d'échéances : 8

Montant des échéances :

- 7 échéances de 1020.00 EUR (intérêts)
- 1 échéance de 401020.00 EUR (capital et intérêts)

Les intérêts sont payables à terme échu.

Le remboursement du capital s'effectuera en une seule fois, en Août 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relevant de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Francis BOUTES

